

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 08677

Numéro SIREN : 839 082 450

Nom ou dénomination : Everest HoldCo

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2021 sous le numéro de dépôt 46543

EVEREST HOLDCO

Société par actions simplifiée

20, Quai du Point du Jour

92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Bruno PALASSET
49, rue Carnot
95250 Corneilles-en-Parisis

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

EVEREST HOLDCO

Société par actions simplifiée
20, Quai du Point du Jour
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société EVEREST HOLDCO

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EVEREST HOLDCO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes annuels. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes annuels ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Corneilles-en-Parisis et Paris-La Défense, le 2 juin 2021

Les commissaires aux comptes

Bruno PALASSET



Deloitte & Associés

Jean-Marie LE GUINER



EVEREST HOLDCO S.A.S.

-0-0-0-

20 Quai du Point du Jour
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

COMPTES ANNUELS

Sommaire

BILAN ACTIF	2
BILAN PASSIF	3
COMPTE DE RESULTAT	4
COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	5
1. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES	6
1.1. <i>Activité</i>	6
1.2. <i>Faits majeurs de la période</i>	6
1.3. <i>Evénements postérieurs à la clôture</i>	6
1.4. <i>Informations juridiques</i>	6
1.5. <i>Filiales</i>	7
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
2.1. <i>Immobilisations</i>	8
2.2. <i>Titres de participation et créances rattachées</i>	8
2.3. <i>Autres immobilisations financières</i>	9
2.4. <i>Créances et dettes</i>	9
2.5. <i>Opérations en devises étrangères</i>	9
2.6. <i>Disponibilités</i>	9
2.7. <i>Provision pour risques et charges</i>	9
2.8. <i>Reconnaissance du chiffre d'affaires</i>	10
2.9. <i>Produits et charges exceptionnels</i>	10
3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF	11
3.1. <i>Actif immobilisé</i>	11
3.2. <i>Créances</i>	12
4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
4.1. <i>Capital social</i>	13
4.2. <i>Tableau de variation des capitaux propres</i>	13
4.3. <i>Etats des dettes</i>	14
4.4. <i>Dettes fiscales et sociales</i>	14
5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	15
5.1. <i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>	15
5.2. <i>Résultat financier</i>	15
5.3. <i>Résultat exceptionnel</i>	15
6. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	16
7. ENGAGEMENTS HORS BILAN	16
8. FILIALES ET PARTICIPATIONS	17
9. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS	18
10. INFORMATIONS DIVERSES	19
10.1. <i>Effectifs</i>	19
10.2. <i>Rémunération des commissaires aux comptes</i>	19

BILAN ACTIF

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020	Exercice n		Exercice n - 1	
	Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles :	0	0	0	0
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :	2 362	0	2 362	0
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 362		2 362	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières :	783 442 170		783 442 170	740 305 983
Participations	399 468 159		399 468 159	398 815 509
Créances rattachées à des participations	383 967 211		383 967 211	341 490 474
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 800		6 800	
Total I	783 444 532	0	783 444 532	740 305 983
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances :	33 335 789		33 335 789	43 204 875
Créances Clients et Comptes rattachés	1 383 069		1 383 069	15 470
Autres Créances	31 952 721		31 952 721	43 189 405
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				221 381
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	118 514		118 514	22 676
Total II	33 454 303		33 454 303	43 448 933
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	816 898 835	0	816 898 835	783 754 915

BILAN PASSIF

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020	Exercice n	Exercice n - 1
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé 7 317 129 €)	7 317 129	7 317 129
Primes d'émission, de fusion, d'apport	733 081 906	733 081 906
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale		
Réerves statutaires ou contractuelles		
Réerves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	42 571 196	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	32 278 497	42 571 196
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	815 248 727	782 970 231
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
Total I bis	815 248 727	782 970 231
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total II		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	721 691	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	571 033	408 229
Dettes fiscales et sociales	259 298	160 847
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	98 085	215 609
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
Total III	1 650 108	784 684
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	816 898 835	783 754 915

COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			Exercice N	Exercice N-1
	France	Exportation	TOTAL	TOTAL
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	3 699 287		3 699 287	2 584 813
Montant net du chiffre d'affaires	3 699 287		3 699 287	2 584 813
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			68 519	98 303
Autres produits			2	6
Total I	3 699 287		3 767 808	2 683 122
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			(2 407 641)	(1 722 202)
Impôts, taxes et versements assimilés			(85 475)	(60 010)
Salaires et traitements			(507 228)	(553 892)
Charges sociales			(205 774)	(230 186)
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			(2)	(8)
Total II			(3 206 121)	(2 566 297)
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			561 687	116 825
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice ou perte transféré III				
Perte ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers :				
De participation			31 869 279	42 476 737
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				28
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			11	140
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V			31 869 290	42 476 905
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			7	(2)
Différences négatives de change			(613)	(317)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI			(607)	(319)
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			31 868 683	42 476 586
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)			32 430 371	42 593 411

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV + V – VI)	32 430 371	42 593 411
Produits exceptionnels :		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles :		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(24 208)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - exceptionnelles		
Total VIII		(24 208)
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(24 208)
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(151 874)	1 993
Total des produits (I + III + V + VII)	35 637 098	45 160 027
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	(3 358 601)	(2 588 831)
Bénéfice ou (perte)	32 278 497	42 571 196

1. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

1.1. Activité

La société Everest HoldCo S.A.S. (« la Société ») a été immatriculée le 19 avril 2018 avec un capital de 1,00 euro. Elle a une activité de holding avec prise de participation dans toute entreprise ou société.

Le siège social de la société se situe au 20 Quai du Point du Jour – 92100 Boulogne Billancourt.

La Société a démarré son activité le 16 avril 2018 et a clôturé son premier exercice au 31 mai 2018. Les comptes présentés couvrent donc une période de 19 mois, du 1er juin 2018 au 31 décembre 2019. Il en résulte une absence de comparabilité des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 avec ceux de l'exercice précédent, notamment au compte de résultat.

1.2. Faits majeurs de la période

Nomination de Jesper Trolle au poste de Chief Executive Officer

Le 15 septembre 2020, le Groupe a annoncé la nomination de Jesper Trolle au poste de CEO. Jesper Trolle succède à Olivier Breittmayer, qui devient membre non-exécutif du conseil d'administration du Groupe.

Impacts liés à la pandémie de Covid-19

La pandémie de Covid-19 n'a pas impacté de manière significative les états financiers individuels de la société Everest HoldCo S.A.S.

Par ailleurs, la société, n'a pas sollicité de financement additionnel ou d'aides gouvernementales directement en lien avec la crise sanitaire et n'a pas mis en œuvre des mesures d'activité partielle donnant lieu à des dispositifs d'indemnisation gouvernementale.

1.3. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

1.4. Informations juridiques – données historiques

Depuis le 25 mai 2018, les titres de la Société sont majoritairement détenus par la société de droit anglais Everest UK HoldCo Limited.

Opérations du 4 juillet 2018

Le 4 juillet 2018, la Société a pris le contrôle du groupe Exclusive France Holding SAS, par le biais de sa filiale indirectement contrôlée, Everest SubBidCo SAS.

Dans le cadre de cette opération, le capital de la Société a été augmenté par apports en numéraire et en nature, tels que décrits ci-dessous :

- Le 3 juillet 2018, augmentation du capital par voie d'apports en numéraire par l'émission de 341 580 474 actions de préférence de catégorie PS2, d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune ;
- Le 3 juillet 2018, augmentation du capital par voie d'apports en numéraire par l'émission de 227 720 316 actions de préférence de catégorie PS3, d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune ;

- Le 4 juillet 2018, augmentation du capital par voie d'apports en numéraire par l'émission de 3 542 462 actions de préférence de catégorie PS1, d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune ;
- Le 4 juillet 2018, augmentation du capital par voie d'apports en numéraire par l'émission de 300 000 actions de préférence de catégorie PS2, d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune ;
- Le 4 juillet 2018, augmentation du capital par voie d'apports en numéraire par l'émission de 52 745 actions de préférence de catégorie PS3, d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune ;
- Le 4 juillet 2018, augmentation du capital par voie d'apports en numéraire par l'émission de 1 action de préférence de catégorie PS4, d'une valeur nominale d'un centime d'euro ;
- Le 4 juillet 2018, augmentation du capital par voie d'apports en nature (constitués principalement de titres de la société Exclusive France Holding SAS, qui ont ensuite été apportés par la Société à sa filiale Everest SubHoldCo SAS) par l'émission de 119 262 598 actions ordinaires d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune, de 39 106 993 actions de préférence de catégorie PS1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune, et de 147 255 actions de préférence de catégorie PS3 d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune.

Ces augmentations de capital ont été opérées avec émission de primes d'émission pour un montant total combiné de 733 082 milliers d'euros.

1.5. Filiales

Les 3 juillet et 4 juillet 2018, la Société a procédé à des souscriptions au capital de la société Everest SubHoldCo SAS pour un montant de 232 281 milliers d'euros en numéraire et de 166 534 milliers d'euros en nature. Ces transactions constituent l'augmentation du montant brut du poste Autres Participations à l'actif du bilan, à concurrence de 398 815 milliers d'euros.

Les principales informations relatives à la filiale figurent dans le tableau des filiales et participations de la présente annexe.

La Société a mis en place sur l'exercice un prêt inter-compagnie au bénéfice de la société Everest SubHoldCo SAS, afin de permettre à cette dernière de financer une souscription complémentaire au capital de la société Everest MidCo SAS.

Ce prêt s'élève à 383 967 milliers d'euros au 31 décembre 2020 contre 341 490 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n 2018-07 modifiant le règlement n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les montants figurant dans les notes de l'annexe sont exprimés en euros sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais accessoires inclus), net de remises et d'escomptes et hors frais financiers.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire :

Nature des biens immobilisés	Durée
Concessions et droits similaires	1 à 3 ans
Installations générales	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	5 à 8 ans

Les immobilisations sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'usage ou de leur valeur vénale à la clôture de l'exercice.

2.2. Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui inclut les frais d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, basée sur des évaluations multicritères, tenant compte notamment des perspectives de rentabilité future, est inférieure à la valeur comptable.

Compte tenu de la situation financière de la filiale et de ses perspectives d'avenir, ni les titres, ni les créances rattachées n'ont été dépréciés au 31 décembre 2020.

Les avances en compte-courant et prêts consentis à la filiale sont présentés en Autres créances rattachées à des participations et font l'objet d'une rémunération.

2.3. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.4. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet, le cas échéant, de dépréciation par voie de provision, pour tenir compte des risques de non-recouvrement. L'analyse de ce risque est individualisée et il n'est pas procédé à la constitution de provision pour dépréciation en fonction de critères statistiques.

2.5. Opérations en devises étrangères

Les dettes et les créances en devises à la clôture de l'exercice sont converties à leur contre-valeur en Euros, sur la base du cours de clôture officiel à cette date ou du taux couvert lorsqu'elles font l'objet d'une couverture de change.

Les différences de conversion sont inscrites au bilan sous la rubrique « écarts de conversion actif » et « écarts de conversion passif ». En outre, les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération sur la base du cours moyen de conversion du mois.

2.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

Les comptes bancaires en devises à la clôture de l'exercice, sont convertis à leur contre-valeur en Euros au cours de clôture ; les différences de change ainsi constatées sont comptabilisées au compte de résultat (perte ou gain de change).

2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard de tiers résultant d'événements passés dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels le Groupe est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation par la Direction du Groupe de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

2.8. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation de prestations de services rendues aux filiales du Groupe qui sont reconnues à l'achèvement des prestations.

2.9. Produits et charges exceptionnels

Sont inscrits en résultat exceptionnel les événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité opérationnelle et ceux qui par nature ou du fait de leur montant ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1. Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Actif immobilisé - Brut	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Concessions et droits similaires	-	-	-	-
<i>Sous-total - Immobilisations incorporelles</i>	-	-	-	-
Installations générales	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique	-	2 362	-	2 362
Mobilier	-	-	-	-
<i>Sous-total - Immobilisations corporelles</i>	-	2 362	-	2 362
Autres participations	398 815 509	652 650	-	399 468 159
Créances rattachées à des participations	341 490 474	42 476 737	-	383 967 211
Autres Immobilisations financières	-	6 800	-	6 800
<i>Immobilisations financières</i>	<i>740 305 983</i>	<i>43 136 187</i>	-	<i>783 442 170</i>
TOTAL	740 305 983	43 138 549	-	783 444 532

Actif immobilisé - Amort. / dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Concessions et droits similaires	-	-	-	-
<i>Sous-total - Immobilisations incorporelles</i>	-	-	-	-
Installations générales	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique	-	-	-	-
Mobilier	-	-	-	-
<i>Sous-total - Immobilisations corporelles</i>	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres Immobilisations financières	-	-	-	-
<i>Immobilisations financières</i>	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Actif immobilisé - VNC	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Concessions et droits similaires	-	-	-	-
<i>Sous-total - Immobilisations incorporelles</i>	-	-	-	-
Installations générales	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique	-	2 362	-	2 362
Mobilier	-	-	-	-
<i>Sous-total - Immobilisations corporelles</i>	-	2 362	-	2 362
Autres participations	398 815 509	652 650	-	399 468 159
Créances rattachées à des participations	341 490 474	42 476 737	-	383 967 211
Autres Immobilisations financières	-	6 800	-	6 800
<i>Immobilisations financières</i>	<i>740 305 983</i>	<i>43 136 187</i>	-	<i>783 442 170</i>
TOTAL	740 305 983	43 138 549	-	783 444 532

Les détails des postes « Autres participations » et « Créances rattachées à des participations » sont exposés en note 1.5. *Filiales*.

3.2. Créances

Etat des créances	Montant Brut	A un an	A plus d'un an
Créances rattachées aux immobilisations financières	383 967 211	-	383 967 211
Créances d'exploitation & charges constatées d'avance	33 454 303	33 454 303	-
TOTAL	417 421 514	33 454 303	383 967 211

Le poste « Créances d'exploitation & charges constatées d'avance » comprend essentiellement le compte courant avec la société Everest SubHoldCo S.A.S. pour 31 869 milliers d'euros au 31 décembre 2020 contre 42 476 milliers d'euros en 31 décembre 2019.

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1. Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	0,01	1
Titres émis			
Titres émis (augmentation capital)	731 712 844	0,01	7 317 128
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	731 712 944	0,01	7 317 129

Le capital social est composé de 731 712 944 actions, et se divise comme suit :

- 119 262 598 actions ordinaires d'une valeur nominale d'un centime d'euro ;
- 42 649 455 actions de préférence de catégorie PS1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro ;
- 341 880 574 actions de préférence de catégorie PS2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro ;
- 227 920 316 actions de préférence de catégorie PS3 d'une valeur nominale d'un centime d'euro ;
- Une (1) action de préférence de catégorie PS4 d'une valeur nominale d'un centime d'euro.

4.2. Tableau de variation des capitaux propres

Postes	Capitaux propres à l'ouverture	Affectation du résultat 2019	Résultat de l'exercice	Capitaux propres à la clôture
Capital social	7 317 129			7 317 129
Prime d'émission	733 081 906			733 081 906
Réserve légale		731 713		731 713
Autres réserves				-
Report à nouveau		41 839 483		41 839 483
Résultat				-
Dividendes				-
Capitaux propres avant résultat	740 399 035	42 571 196	-	782 970 231
Résultat de l'exercice	42 571 196	(42 571 196)	32 278 497	32 278 497
Provisions réglementées	-			-
Capitaux propres à la clôture	782 970 231	-	32 278 497	815 248 727

4.3. Etats des dettes

Etats des dettes	Montant total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
Dettes financières diverses	721 691	721 691	-
Fournisseurs et comptes rattachés	571 033	571 033	-
Dettes fiscales et sociales	108 287	108 287	-
Autres dettes	249 096	249 096	-
Produits constatés d'avance	-	-	-
TOTAL	1 650 108	1 650 108	-

Les dettes financières diverses correspondent aux positions créditrices de compte courant avec la société Everest SubBidCo S.A.S.

4.4. Dettes fiscales et sociales

Dettes sociales et fiscales	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fiscales et sociales	259 298	160 847
Personnel	47 461	60 520
Organismes sociaux	56 301	77 141
Etat, impôts sur les bénéfices	155 536	23 186
Autres dettes	88 885	215 609
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 158	187 044
Autres impôts, taxes et assimilés	84 727	28 565
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL	348 183	376 456

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	31/12/2020	31/12/2019
Prestations de services	3 699 287	2 584 813
TOTAL	3 699 287	2 584 813

Répartition par marché géographique	31/12/2020	31/12/2019
France	3 699 287	2 584 813
Exportations et Union Européenne	0	0
TOTAL	3 699 287	2 584 813

Le chiffre d'affaires est réalisé avec des sociétés du groupe (Exclusive France Holding SAS et Everest SubBidco SAS) et correspond à des prestations de services d'assistance en matière notamment de direction générale, stratégie, acquisitions et gestion des investissements, et gestion financière et fiscale.

5.2. Résultat financier

Résultat financier	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participations	31 869 279	42 476 737
<i>Revenus des créances rattachées à participation</i>	<i>31 869 279</i>	<i>42 476 737</i>
Autres intérêts et produits assimilés	0	28
<i>Autres produits financiers</i>	<i>0</i>	<i>28</i>
Reprises sur provisions et transfert de charges	0	0
Différences positives de change	11	140
<i>Gains de change</i>	<i>11</i>	<i>140</i>
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	0	0
Total des produits financiers (1)	31 869 290	42 476 905
Dotations financières aux amortissements et provisions	0	0
Intérêts et charges assimilés	-7	2
<i>Intérêts bancaires opérations financement</i>	<i>-7</i>	<i>2</i>
Différences négatives de change	613	317
<i>Pertes de change</i>	<i>613</i>	<i>317</i>
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	0	0
Total des charges financières (2)	607	319
RESULTAT FINANCIER (1) – (2)	31 868 683	42 476 586

5.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est nul au 31 décembre 2020 contre une charge nette de 24 milliers d'euros au 31 décembre 2019, correspondant à des honoraires en lien avec les opérations de juillet 2018.

6. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Nature des différences temporaires	Montant (€)
Accroissements de la dette future d'impôts – TOTAL (1)	Néant
Allègements de la dette future d'impôts – TOTAL (2)	Néant
Allègement net (1) – (2)	0

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN**Engagements financiers donnés et reçus***Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite*

L'engagement est calculé pour l'ensemble du personnel salarié présent à la clôture de l'exercice sans condition d'ancienneté. Il est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées en retenant l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié à 65 ans.

Au 31 décembre 2020, l'engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite s'élève à 1 790 € (contre 25 001 euros à la clôture de l'exercice 2019) avec pour principale hypothèse un taux d'actualisation retenu pour l'évaluation des engagements de 1,45% (identique à celui utilisé pour la clôture au 31 décembre 2019).

8. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Everest SubHoldco SAS (1)	398 815 509	-	100%	398 815 509	398 815 509	383 967 211	-	-	-31 878 686	-
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires :

- (1) Everest SubHoldco SAS
20 Quai du Point du Jour – 92100 Boulogne Billancourt

9. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Valeurs nettes	2020		2019	
	Entreprises liées	Autres parties liées (*)	Entreprises liées	Autres parties liées (*)
Participations	399 468 159	-	398 815 509	-
Créances rattachées à des participations	383 967 211	-	341 490 474	-
Créances clients et comptes rattachés	1 367 598	-	-	-
Autres créances	31 947 347	-	43 151 737	-
Créances diverses - intégration fiscale	170 180	-	25 179	-
Dettes financières	721 691	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 240	-	4 577	-
Autres dettes	9 201	-	-	-
Chiffre d'affaires	3 699 287	-	2 584 813	-
Produits financiers	31 869 279	-	42 476 737	-
Charges financières	-	-	-	-
Honoraires	240 788	816 021	178 126	956 590 *
Autres produits d'exploitation	2	-	9 544	-
Autres charges d'exploitation	-	-	-	-

(*) Autre parties liées

La société HTIVB, dont le président est Olivier Breitmayer, a réalisé des prestations au titre de son mandat social dans Everest HoldCo SAS. Ces prestations facturées à Everest HoldCo se sont élevées à :

- 816 201 euros pour l'exercice 2020
- 956 590 euros pour l'exercice 2019 de 19 mois courant du 4 juillet 2018 au 31 décembre 2019.

10. INFORMATIONS DIVERSES

10.1. Effectifs

	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	2	2
Agents de maîtrise et techniciens	0	0
Employés	0	0
Ouvriers	0	0
TOTAL	2	2

10.2. Rémunération des commissaires aux comptes

La société a comptabilisé 22 000 € au titre des honoraires des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

EVEREST HOLDCO

Société par actions simplifiée au capital social de 7.317.129,44 euros
Siège social : 20, quai du Point du Jour – 92100 Boulogne-Billancourt
839 082 450 RCS Nanterre
(la « **Société** »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DES ASSOCIÉS
PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVÉ
EN DATE DU 21 JUIN 2021**

Le vingt et un juin deux mille vingt et un,

Les associés de la Société (les « **Associés** ») ont pris, conformément à l'article 19.2.2 des statuts de la Société (les « **Statuts** »), les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus en France (*French GAAP*)) et quitus au Président et aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
3. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus en France (*French GAAP*)) ;
4. Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce et approbation desdites conventions, en ce compris la convention de mandat social établie entre Monsieur Jesper TROLLE et la Société ;
5. Démission du co-commissaire aux comptes Monsieur Bruno PALASSET ;
6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les Associés indiquent avoir préalablement aux présentes pris connaissance des documents suivants (les "**Documents**") :

- les statuts de la Société,
- le rapport de gestion du Président relatif à la Société et au groupe,
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (comportant notamment bilan, compte de résultat et annexes),
- les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (comportant notamment bilan, compte de résultat et annexes),
- la liste des conventions réglementées conclues par la Société, et
- la lettre de démission de Monsieur Bruno PALASSET de ses fonctions de co-commissaire aux comptes de la Société.

La société DELOITTE & ASSOCIES, la société MAZARS et Monsieur Bruno PALASSET, co-commissaires aux comptes de la Société, ont été avisés des présentes décisions préalablement à leur intervention.

Ceci étant rappelé, les Associés déclarent être parfaitement informés au regard des décisions qui suivent et prennent, par acte sous seing privé conformément à l'article 19.2.2, dernier alinéa, des Statuts, les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président et aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé

Les Associés, après avoir pris connaissance des Documents, approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (comportant notamment bilan, compte de résultat et annexes), tels qu'ils leur ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, les Associés donnent quitus au Président et aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours dudit exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, les Associés prennent acte que les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code s'élèvent à un montant global de 0 euros.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation du résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Les Associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 32 278 497 euros, en « Autres Réserves », formant ainsi un compte « Autres Réserves » d'un montant total de 74 117 979 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 815 248 727 euros.

Les Associés prennent acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des deux derniers exercices.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME DÉCISION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Les Associés, après avoir pris connaissance des Documents, approuvent les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (comportant notamment bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils leur ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME DÉCISION

Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce et approbation desdites conventions

Les Associés, après avoir pris connaissance des Documents, et en particulier du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce, approuvent lesdites conventions, en ce compris la convention de mandat social établie entre Monsieur Jesper TROLLE et la Société.

En outre, les Associés approuvent, par vote distinct et en tant que de besoin, chacune des conventions mentionnées dans ledit rapport.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME DÉCISION

Démission du co-commissaire aux comptes Monsieur Bruno PALASSET

Les Associés, après avoir pris connaissance des Documents, et en particulier de la lettre de démission de Monsieur Bruno PALASSET, prennent acte de la démission de Monsieur Bruno PALASSET de ses fonctions de co-commissaire aux comptes de la Société.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés donnent tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, il a été dressé le présent acte sous seing privé, lequel a été signé par chacun des Associés.

DocuSigned by:

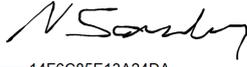

7A92E467BB4047B...

HTIVB
Associé

DocuSigned by:


513A3233A5C849A

Everest UK HoldCo Limited
Associé

DocuSigned by:


14F6C85E13A24DA...

Fântell AB
Associé

DocuSigned by:


7D6B1DE8C8A4406

Monsieur Jean-Baptiste Marchand
Associé

DocuSigned by:

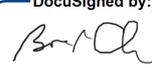

44D398ED0B64401...

EM Networks 1
Associé

DocuSigned by:


44D398ED0B64401...

EM Networks 2
Associé

DocuSigned by:


6B96C90A08CA4F1...

Chizen Trust Agreement
Associé

EVEREST HOLDCO

Société par actions simplifiée

20, Quai du Point du Jour

92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Bruno PALASSET
49, rue Carnot
95250 Corneilles-en-Parisis

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

EVEREST HOLDCO

Société par actions simplifiée
20, Quai du Point du Jour
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société EVEREST HOLDCO

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EVEREST HOLDCO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes annuels. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes annuels ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Corneilles-en-Parisis et Paris-La Défense, le 2 juin 2021

Les commissaires aux comptes

Bruno PALASSET



Deloitte & Associés

Jean-Marie LE GUINER



EVEREST HOLDCO S.A.S.

-0-0-0-

20 Quai du Point du Jour
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

COMPTES ANNUELS

Sommaire

BILAN ACTIF	2
BILAN PASSIF	3
COMPTE DE RESULTAT	4
COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	5
1. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES	6
1.1. <i>Activité</i>	6
1.2. <i>Faits majeurs de la période</i>	6
1.3. <i>Evénements postérieurs à la clôture</i>	6
1.4. <i>Informations juridiques</i>	6
1.5. <i>Filiales</i>	7
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
2.1. <i>Immobilisations</i>	8
2.2. <i>Titres de participation et créances rattachées</i>	8
2.3. <i>Autres immobilisations financières</i>	9
2.4. <i>Créances et dettes</i>	9
2.5. <i>Opérations en devises étrangères</i>	9
2.6. <i>Disponibilités</i>	9
2.7. <i>Provision pour risques et charges</i>	9
2.8. <i>Reconnaissance du chiffre d'affaires</i>	10
2.9. <i>Produits et charges exceptionnels</i>	10
3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF	11
3.1. <i>Actif immobilisé</i>	11
3.2. <i>Créances</i>	12
4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
4.1. <i>Capital social</i>	13
4.2. <i>Tableau de variation des capitaux propres</i>	13
4.3. <i>Etats des dettes</i>	14
4.4. <i>Dettes fiscales et sociales</i>	14
5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	15
5.1. <i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>	15
5.2. <i>Résultat financier</i>	15
5.3. <i>Résultat exceptionnel</i>	15
6. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	16
7. ENGAGEMENTS HORS BILAN	16
8. FILIALES ET PARTICIPATIONS	17
9. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS	18
10. INFORMATIONS DIVERSES	19
10.1. <i>Effectifs</i>	19
10.2. <i>Rémunération des commissaires aux comptes</i>	19

BILAN ACTIF

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020	Exercice n		Exercice n - 1	
	Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles :	0	0	0	0
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :	2 362	0	2 362	0
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 362		2 362	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières :	783 442 170		783 442 170	740 305 983
Participations	399 468 159		399 468 159	398 815 509
Créances rattachées à des participations	383 967 211		383 967 211	341 490 474
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 800		6 800	
Total I	783 444 532	0	783 444 532	740 305 983
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances :	33 335 789		33 335 789	43 204 875
Créances Clients et Comptes rattachés	1 383 069		1 383 069	15 470
Autres Créances	31 952 721		31 952 721	43 189 405
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				221 381
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	118 514		118 514	22 676
Total II	33 454 303		33 454 303	43 448 933
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	816 898 835	0	816 898 835	783 754 915

BILAN PASSIF

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020	Exercice n	Exercice n - 1
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé 7 317 129 €)	7 317 129	7 317 129
Primes d'émission, de fusion, d'apport	733 081 906	733 081 906
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	42 571 196	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	32 278 497	42 571 196
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	815 248 727	782 970 231
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
Total I bis	815 248 727	782 970 231
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total II		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	721 691	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	571 033	408 229
Dettes fiscales et sociales	259 298	160 847
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	98 085	215 609
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
Total III	1 650 108	784 684
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	816 898 835	783 754 915

COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			Exercice N	Exercice N-1
	France	Exportation	TOTAL	TOTAL
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	3 699 287		3 699 287	2 584 813
Montant net du chiffre d'affaires	3 699 287		3 699 287	2 584 813
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			68 519	98 303
Autres produits			2	6
Total I	3 699 287		3 767 808	2 683 122
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			(2 407 641)	(1 722 202)
Impôts, taxes et versements assimilés			(85 475)	(60 010)
Salaires et traitements			(507 228)	(553 892)
Charges sociales			(205 774)	(230 186)
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			(2)	(8)
Total II			(3 206 121)	(2 566 297)
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			561 687	116 825
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice ou perte transféré III				
Perte ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers :				
De participation			31 869 279	42 476 737
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				28
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			11	140
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V			31 869 290	42 476 905
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			7	(2)
Différences négatives de change			(613)	(317)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI			(607)	(319)
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			31 868 683	42 476 586
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)			32 430 371	42 593 411

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV + V – VI)	32 430 371	42 593 411
Produits exceptionnels :		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles :		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(24 208)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - exceptionnelles		
Total VIII		(24 208)
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(24 208)
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(151 874)	1 993
Total des produits (I + III + V + VII)	35 637 098	45 160 027
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	(3 358 601)	(2 588 831)
Bénéfice ou (perte)	32 278 497	42 571 196

1. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

1.1. Activité

La société Everest HoldCo S.A.S. (« la Société ») a été immatriculée le 19 avril 2018 avec un capital de 1,00 euro. Elle a une activité de holding avec prise de participation dans toute entreprise ou société.

Le siège social de la société se situe au 20 Quai du Point du Jour – 92100 Boulogne Billancourt.

La Société a démarré son activité le 16 avril 2018 et a clôturé son premier exercice au 31 mai 2018. Les comptes présentés couvrent donc une période de 19 mois, du 1er juin 2018 au 31 décembre 2019. Il en résulte une absence de comparabilité des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 avec ceux de l'exercice précédent, notamment au compte de résultat.

1.2. Faits majeurs de la période

Nomination de Jesper Trolle au poste de Chief Executive Officer

Le 15 septembre 2020, le Groupe a annoncé la nomination de Jesper Trolle au poste de CEO. Jesper Trolle succède à Olivier Breittmayer, qui devient membre non-exécutif du conseil d'administration du Groupe.

Impacts liés à la pandémie de Covid-19

La pandémie de Covid-19 n'a pas impacté de manière significative les états financiers individuels de la société Everest HoldCo S.A.S.

Par ailleurs, la société, n'a pas sollicité de financement additionnel ou d'aides gouvernementales directement en lien avec la crise sanitaire et n'a pas mis en œuvre des mesures d'activité partielle donnant lieu à des dispositifs d'indemnisation gouvernementale.

1.3. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

1.4. Informations juridiques – données historiques

Depuis le 25 mai 2018, les titres de la Société sont majoritairement détenus par la société de droit anglais Everest UK HoldCo Limited.

Opérations du 4 juillet 2018

Le 4 juillet 2018, la Société a pris le contrôle du groupe Exclusive France Holding SAS, par le biais de sa filiale indirectement contrôlée, Everest SubBidCo SAS.

Dans le cadre de cette opération, le capital de la Société a été augmenté par apports en numéraire et en nature, tels que décrits ci-dessous :

- Le 3 juillet 2018, augmentation du capital par voie d'apports en numéraire par l'émission de 341 580 474 actions de préférence de catégorie PS2, d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune ;
- Le 3 juillet 2018, augmentation du capital par voie d'apports en numéraire par l'émission de 227 720 316 actions de préférence de catégorie PS3, d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune ;

- Le 4 juillet 2018, augmentation du capital par voie d'apports en numéraire par l'émission de 3 542 462 actions de préférence de catégorie PS1, d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune ;
- Le 4 juillet 2018, augmentation du capital par voie d'apports en numéraire par l'émission de 300 000 actions de préférence de catégorie PS2, d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune ;
- Le 4 juillet 2018, augmentation du capital par voie d'apports en numéraire par l'émission de 52 745 actions de préférence de catégorie PS3, d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune ;
- Le 4 juillet 2018, augmentation du capital par voie d'apports en numéraire par l'émission de 1 action de préférence de catégorie PS4, d'une valeur nominale d'un centime d'euro ;
- Le 4 juillet 2018, augmentation du capital par voie d'apports en nature (constitués principalement de titres de la société Exclusive France Holding SAS, qui ont ensuite été apportés par la Société à sa filiale Everest SubHoldCo SAS) par l'émission de 119 262 598 actions ordinaires d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune, de 39 106 993 actions de préférence de catégorie PS1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune, et de 147 255 actions de préférence de catégorie PS3 d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune.

Ces augmentations de capital ont été opérées avec émission de primes d'émission pour un montant total combiné de 733 082 milliers d'euros.

1.5. Filiales

Les 3 juillet et 4 juillet 2018, la Société a procédé à des souscriptions au capital de la société Everest SubHoldCo SAS pour un montant de 232 281 milliers d'euros en numéraire et de 166 534 milliers d'euros en nature. Ces transactions constituent l'augmentation du montant brut du poste Autres Participations à l'actif du bilan, à concurrence de 398 815 milliers d'euros.

Les principales informations relatives à la filiale figurent dans le tableau des filiales et participations de la présente annexe.

La Société a mis en place sur l'exercice un prêt inter-compagnie au bénéfice de la société Everest SubHoldCo SAS, afin de permettre à cette dernière de financer une souscription complémentaire au capital de la société Everest MidCo SAS.

Ce prêt s'élève à 383 967 milliers d'euros au 31 décembre 2020 contre 341 490 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n 2018-07 modifiant le règlement n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les montants figurant dans les notes de l'annexe sont exprimés en euros sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais accessoires inclus), net de remises et d'escomptes et hors frais financiers.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire :

Nature des biens immobilisés	Durée
Concessions et droits similaires	1 à 3 ans
Installations générales	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	5 à 8 ans

Les immobilisations sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'usage ou de leur valeur vénale à la clôture de l'exercice.

2.2. Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui inclut les frais d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, basée sur des évaluations multicritères, tenant compte notamment des perspectives de rentabilité future, est inférieure à la valeur comptable.

Compte tenu de la situation financière de la filiale et de ses perspectives d'avenir, ni les titres, ni les créances rattachées n'ont été dépréciés au 31 décembre 2020.

Les avances en compte-courant et prêts consentis à la filiale sont présentés en Autres créances rattachées à des participations et font l'objet d'une rémunération.

2.3. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.4. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet, le cas échéant, de dépréciation par voie de provision, pour tenir compte des risques de non-recouvrement. L'analyse de ce risque est individualisée et il n'est pas procédé à la constitution de provision pour dépréciation en fonction de critères statistiques.

2.5. Opérations en devises étrangères

Les dettes et les créances en devises à la clôture de l'exercice sont converties à leur contre-valeur en Euros, sur la base du cours de clôture officiel à cette date ou du taux couvert lorsqu'elles font l'objet d'une couverture de change.

Les différences de conversion sont inscrites au bilan sous la rubrique « écarts de conversion actif » et « écarts de conversion passif ». En outre, les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération sur la base du cours moyen de conversion du mois.

2.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

Les comptes bancaires en devises à la clôture de l'exercice, sont convertis à leur contre-valeur en Euros au cours de clôture ; les différences de change ainsi constatées sont comptabilisées au compte de résultat (perte ou gain de change).

2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard de tiers résultant d'événements passés dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels le Groupe est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation par la Direction du Groupe de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

2.8. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation de prestations de services rendues aux filiales du Groupe qui sont reconnues à l'achèvement des prestations.

2.9. Produits et charges exceptionnels

Sont inscrits en résultat exceptionnel les événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité opérationnelle et ceux qui par nature ou du fait de leur montant ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1. Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Actif immobilisé - Brut	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Concessions et droits similaires	-	-	-	-
<i>Sous-total - Immobilisations incorporelles</i>	-	-	-	-
Installations générales	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique	-	2 362	-	2 362
Mobilier	-	-	-	-
<i>Sous-total - Immobilisations corporelles</i>	-	2 362	-	2 362
Autres participations	398 815 509	652 650	-	399 468 159
Créances rattachées à des participations	341 490 474	42 476 737	-	383 967 211
Autres Immobilisations financières	-	6 800	-	6 800
<i>Immobilisations financières</i>	<i>740 305 983</i>	<i>43 136 187</i>	-	<i>783 442 170</i>
TOTAL	740 305 983	43 138 549	-	783 444 532

Actif immobilisé - Amort. / dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Concessions et droits similaires	-	-	-	-
<i>Sous-total - Immobilisations incorporelles</i>	-	-	-	-
Installations générales	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique	-	-	-	-
Mobilier	-	-	-	-
<i>Sous-total - Immobilisations corporelles</i>	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres Immobilisations financières	-	-	-	-
<i>Immobilisations financières</i>	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Actif immobilisé - VNC	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Concessions et droits similaires	-	-	-	-
<i>Sous-total - Immobilisations incorporelles</i>	-	-	-	-
Installations générales	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique	-	2 362	-	2 362
Mobilier	-	-	-	-
<i>Sous-total - Immobilisations corporelles</i>	-	2 362	-	2 362
Autres participations	398 815 509	652 650	-	399 468 159
Créances rattachées à des participations	341 490 474	42 476 737	-	383 967 211
Autres Immobilisations financières	-	6 800	-	6 800
<i>Immobilisations financières</i>	<i>740 305 983</i>	<i>43 136 187</i>	-	<i>783 442 170</i>
TOTAL	740 305 983	43 138 549	-	783 444 532

Les détails des postes « Autres participations » et « Créances rattachées à des participations » sont exposés en note 1.5. *Filiales*.

3.2. Créances

Etat des créances	Montant Brut	A un an	A plus d'un an
Créances rattachées aux immobilisations financières	383 967 211	-	383 967 211
Créances d'exploitation & charges constatées d'avance	33 454 303	33 454 303	-
TOTAL	417 421 514	33 454 303	383 967 211

Le poste « Créances d'exploitation & charges constatées d'avance » comprend essentiellement le compte courant avec la société Everest SubHoldCo S.A.S. pour 31 869 milliers d'euros au 31 décembre 2020 contre 42 476 milliers d'euros en 31 décembre 2019.

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1. Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	0,01	1
Titres émis			
Titres émis (augmentation capital)	731 712 844	0,01	7 317 128
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	731 712 944	0,01	7 317 129

Le capital social est composé de 731 712 944 actions, et se divise comme suit :

- 119 262 598 actions ordinaires d'une valeur nominale d'un centime d'euro ;
- 42 649 455 actions de préférence de catégorie PS1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro ;
- 341 880 574 actions de préférence de catégorie PS2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro ;
- 227 920 316 actions de préférence de catégorie PS3 d'une valeur nominale d'un centime d'euro ;
- Une (1) action de préférence de catégorie PS4 d'une valeur nominale d'un centime d'euro.

4.2. Tableau de variation des capitaux propres

Postes	Capitaux propres à l'ouverture	Affectation du résultat 2019	Résultat de l'exercice	Capitaux propres à la clôture
Capital social	7 317 129			7 317 129
Prime d'émission	733 081 906			733 081 906
Réserve légale		731 713		731 713
Autres réserves				-
Report à nouveau		41 839 483		41 839 483
Résultat				-
Dividendes				-
Capitaux propres avant résultat	740 399 035	42 571 196	-	782 970 231
Résultat de l'exercice	42 571 196	(42 571 196)	32 278 497	32 278 497
Provisions réglementées	-			-
Capitaux propres à la clôture	782 970 231	-	32 278 497	815 248 727

4.3. Etats des dettes

Etats des dettes	Montant total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
Dettes financières diverses	721 691	721 691	-
Fournisseurs et comptes rattachés	571 033	571 033	-
Dettes fiscales et sociales	108 287	108 287	-
Autres dettes	249 096	249 096	-
Produits constatés d'avance	-	-	-
TOTAL	1 650 108	1 650 108	-

Les dettes financières diverses correspondent aux positions créditrices de compte courant avec la société Everest SubBidCo S.A.S.

4.4. Dettes fiscales et sociales

Dettes sociales et fiscales	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fiscales et sociales	259 298	160 847
Personnel	47 461	60 520
Organismes sociaux	56 301	77 141
Etat, impôts sur les bénéfices	155 536	23 186
Autres dettes	88 885	215 609
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 158	187 044
Autres impôts, taxes et assimilés	84 727	28 565
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL	348 183	376 456

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	31/12/2020	31/12/2019
Prestations de services	3 699 287	2 584 813
TOTAL	3 699 287	2 584 813

Répartition par marché géographique	31/12/2020	31/12/2019
France	3 699 287	2 584 813
Exportations et Union Européenne	0	0
TOTAL	3 699 287	2 584 813

Le chiffre d'affaires est réalisé avec des sociétés du groupe (Exclusive France Holding SAS et Everest SubBidco SAS) et correspond à des prestations de services d'assistance en matière notamment de direction générale, stratégie, acquisitions et gestion des investissements, et gestion financière et fiscale.

5.2. Résultat financier

Résultat financier	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participations	31 869 279	42 476 737
<i>Revenus des créances rattachées à participation</i>	<i>31 869 279</i>	<i>42 476 737</i>
Autres intérêts et produits assimilés	0	28
<i>Autres produits financiers</i>	<i>0</i>	<i>28</i>
Reprises sur provisions et transfert de charges	0	0
Différences positives de change	11	140
<i>Gains de change</i>	<i>11</i>	<i>140</i>
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	0	0
Total des produits financiers (1)	31 869 290	42 476 905
Dotations financières aux amortissements et provisions	0	0
Intérêts et charges assimilés	-7	2
<i>Intérêts bancaires opérations financement</i>	<i>-7</i>	<i>2</i>
Différences négatives de change	613	317
<i>Pertes de change</i>	<i>613</i>	<i>317</i>
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	0	0
Total des charges financières (2)	607	319
RESULTAT FINANCIER (1) – (2)	31 868 683	42 476 586

5.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est nul au 31 décembre 2020 contre une charge nette de 24 milliers d'euros au 31 décembre 2019, correspondant à des honoraires en lien avec les opérations de juillet 2018.

6. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Nature des différences temporaires	Montant (€)
Accroissements de la dette future d'impôts – TOTAL (1)	Néant
Allègements de la dette future d'impôts – TOTAL (2)	Néant
Allègement net (1) – (2)	0

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN**Engagements financiers donnés et reçus***Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite*

L'engagement est calculé pour l'ensemble du personnel salarié présent à la clôture de l'exercice sans condition d'ancienneté. Il est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées en retenant l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié à 65 ans.

Au 31 décembre 2020, l'engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite s'élève à 1 790 € (contre 25 001 euros à la clôture de l'exercice 2019) avec pour principale hypothèse un taux d'actualisation retenu pour l'évaluation des engagements de 1,45% (identique à celui utilisé pour la clôture au 31 décembre 2019).

8. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Everest SubHoldco SAS (1)	398 815 509	-	100%	398 815 509	398 815 509	383 967 211	-	-	-31 878 686	-
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires :

- (1) Everest SubHoldco SAS
20 Quai du Point du Jour – 92100 Boulogne Billancourt

9. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Valeurs nettes	2020		2019	
	Entreprises liées	Autres parties liées (*)	Entreprises liées	Autres parties liées (*)
Participations	399 468 159	-	398 815 509	-
Créances rattachées à des participations	383 967 211	-	341 490 474	-
Créances clients et comptes rattachés	1 367 598	-	-	-
Autres créances	31 947 347	-	43 151 737	-
Créances diverses - intégration fiscale	170 180	-	25 179	-
Dettes financières	721 691	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 240	-	4 577	-
Autres dettes	9 201	-	-	-
Chiffre d'affaires	3 699 287	-	2 584 813	-
Produits financiers	31 869 279	-	42 476 737	-
Charges financières	-	-	-	-
Honoraires	240 788	816 021	178 126	956 590 *
Autres produits d'exploitation	2	-	9 544	-
Autres charges d'exploitation	-	-	-	-

(*) Autre parties liées

La société HTIVB, dont le président est Olivier Breitmayer, a réalisé des prestations au titre de son mandat social dans Everest HoldCo SAS. Ces prestations facturées à Everest HoldCo se sont élevées à :

- 816 201 euros pour l'exercice 2020
- 956 590 euros pour l'exercice 2019 de 19 mois courant du 4 juillet 2018 au 31 décembre 2019.

10. INFORMATIONS DIVERSES

10.1. Effectifs

	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	2	2
Agents de maîtrise et techniciens	0	0
Employés	0	0
Ouvriers	0	0
TOTAL	2	2

10.2. Rémunération des commissaires aux comptes

La société a comptabilisé 22 000 € au titre des honoraires des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020.